

Documents requis à l'inscription

Vous trouverez ci-dessous la liste des documents demandés lors de votre inscription au Tremplin pour allophones et personnes immigrantes

Fournir les documents en photocopies lisibles seulement

Les documents suivants :

- Formulaire d'inscription signé
- Certificat de naissance mentionnant le nom des deux parents. Au Québec : délivré par l'État civil
- Relevé de notes du secondaire et/ou résultats de l'évaluation comparative
- Formulaire autorisation paiement par carte de crédit (FC seulement)

ET le ou les documents suivants selon votre situation :

Canadien(ne) né(e) hors Québec

- Carte d'assurance maladie valide

Citoyen(ne) canadien(ne) (canadien(ne) naturalisé(e) né hors Canada)

- Carte de citoyenneté canadienne, recto et verso
- Certificat de sélection du Québec (CSQ) ou IMM1000 ou IMM5292 indiquant le numéro de CSQ (Si vous n'avez jamais reçu de CSQ, vous pouvez envoyer une copie de votre carte d'assurance maladie valide)

Résident(e) permanent(e)

- Carte de résidence permanente, recto et verso ou IMM1000 ou IMM5292
- Certificat de sélection Québec (CSQ) ou IMM1000 ou IMM5292 indiquant le numéro de CSQ (Si vous n'avez jamais reçu de CSQ, vous pouvez envoyer une copie de votre carte d'assurance maladie valide)

Réfugié(e)

- Document officiel qui confirme votre statut de réfugié politique reconnu au sens de la Loi sur l'Immigration et une lettre stipulant que vous êtes dans l'attente du droit de l'établissement
- Carte d'assurance maladie valide et CSQ et Permis d'études